



Mercredi

17 septembre 2014

18h00

Uni Mail, salle MR060

Entrée libre

Qui contrôle le travail des enseignants ?

Yves Froidevaux

& Georges Pasquier

Syndicat des enseignants romands

Pierre-Étienne Gschwind

& Alain Ramelet

Associations romandes
représentatives des cadres

Organisation

Laboratoire Innovation

Formation Education (LIFE)

Professeur responsable

Olivier.Maulini@unige.ch

© Reuters, 2013

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

行 Les Entrevues de LIFE

Laboratoire Innovation Formation Education

Université de Genève

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Mercredi 17 septembre 2014, 18h00-20h00, Uni Mail, salle R060

Qui contrôle le travail des enseignants ?

Comme tous les métiers, l'enseignement est une activité socialement contrôlée. Elle est soumise à des règles, des normes, des obligations d'ordre légal et bureaucratique (être à l'heure, noter les absences...), déontologique (respecter les élèves, écouter les parents...), mais aussi et plus spécifiquement didactique et pédagogique (planifier les apprentissages, les guider, les soutenir, les évaluer...). Mais en fait, qui contrôle le travail ainsi effectué ? Qui décide des buts, des outils, des méthodes, des valeurs, des compétences, bref, des critères d'un enseignement bien ou mal pratiqué ? Qui a le pouvoir de ratifier les bonnes pratiques, de sanctionner les autres, de décréter qu'un professeur assume ou n'assume pas, finalement, ses responsabilités ?

Historiquement, le rôle de contrôleur revenait à l'inspecteur ou au directeur d'école. Mais à l'ère du déclin de l'autorité, ces pouvoirs sont eux-mêmes contestés, voire controversés. Quand un élève n'apprend pas et que ses parents veulent savoir pourquoi, peut-on par exemple leur répondre que l'école publique est maîtresse chez elle et qu'elle n'a pas de comptes à rendre aux usagers ? Que si d'aventure l'un ou l'autre enseignant avait failli, il aurait (infailliblement...) été repris par sa hiérarchie ? Que « tout est sous contrôle », y compris une manière scolairement rationnelle de notifier et de justifier les apprentissages manqués ? En vérité, les professionnels eux-mêmes peuvent en douter, dénoncer le travail de leurs supérieurs, de leurs formateurs ou de leurs ministres lorsqu'ils l'estiment inapproprié... En démocratie, qui peut prétendre avoir le dernier mot ? La surveillance d'autrui est complexe et distribuée : les contrôleurs (inspecteurs, managers, policiers, juges, élus...) sont à leur tour contrôlés et soumis au droit de recours ; ils ne gardent leur pouvoir que si cet attribut est jugé un tant soit peu légitime par leurs subordonnés.

Qu'on le veuille ou non, le travail des enseignants est donc placé sous le contrôle de leurs chefs, mais aussi sous celui de leurs élèves (qui le facilitent ou pas), de leurs familles (qui l'apprécient ou qui s'en plaignent), de leurs collègues (qui le jugent de l'intérieur), des chercheurs ou des formateurs en éducation (qui le valident ou l'invalident du dehors), des enquêtes et des évaluations standardisées (qui en mesurent les résultats), d'une population formée et informée (et qui veut parfois légiférer). À chaque fois, ce contrôle s'opère contre le gré des professionnels ou avec leur participation plus ou moins revendiquée. Une pédagogie active donne la parole aux élèves ; un conseil d'établissement sollicite celle des parents ; le travail d'équipe implique des discussions ; les enquêtes et la recherche en éducation peuvent être subies comme des contraintes ou investies comme des ressources. La question est donc

double : qui contrôle, aujourd'hui, le travail des enseignants, et comment les intéressés souhaitent-ils ou non peser sur le contrôle de leur profession ?

Améliorer le contrôle n'est peut-être pas notre idéal, puisque l'autonomie et la confiance sont davantage nos valeurs cardinales. Mais comme ce contrôle est un fait, et comme le fait de le refouler le laisse agir à son aise sans être lui-même contrôlé, peut-être vaut-il mieux se demander sans tabou quel serait le contrôle idéal et ce qui l'empêche de s'installer. Cette première édition des *Entrevues de LIFE* confrontera les opinions de deux représentants des enseignants et de deux représentants des cadres de Suisse romande à ce propos. Elle fait écho à la publication d'un ouvrage synthétisant le travail des chercheurs sur le même thème :

Gather Thurler, M. & Maulini, O. (Ed.) (2014). *Enseigner, un métier sous contrôle ? Entre autonomie professionnelle et normalisation du travail*. Paris : ESF (coll. Pédagogies).

Programme

18h00

Accueil et introduction : Olivier Maulini, LIFE.

« Le contrôle idéal : tabou ou question-clé ? »

18h15

Quatre points de vue (8' chacun) sur quatre questions.

- Alain Ramelet, inspecteur de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel
- Yves Froidevaux, enseignant et secrétaire général de la Société pédagogique vaudoise
- Pierre-Etienne Gschwind, directeur de l'établissement Elisabeth de Portes, Crassier
- Georges Pasquier, enseignant et Président du Syndicat des enseignants romands

1. Dans l'idéal, à *quoi* le contrôle du travail des enseignants devrait-il servir : former les élèves, soutenir les enseignants, rassurer la population ?
2. *Qui* devrait opérer ce contrôle : la hiérarchie, des pairs, des conseillers internes ou externes aux établissements ?
3. *Comment* opérer ce contrôle, et au regard de quels critères : une obligation de moyens, de résultats, de compétences ?
4. Pour aller dans le sens que vous préconisez, quels seraient les principaux *obstacles* à dépasser : les ambivalences de la profession, les conflits de normes et de valeurs, les divisions sociales et politiques ?

19h00

Questions et discussion avec la salle.

20h00

Clôture par Olivier Maulini.

Monica Gather Thurler & Olivier Maulini (Ed.) (2014)
Enseigner, un métier sous contrôle ?
Entre autonomie professionnelle et normalisation du travail
Paris : ESF. 280 p.

Présentation par l'éditeur

Le contrôle du travail des enseignants est, dans nos sociétés, éminemment problématique : les intéressés craignent d'être contrôlés, les contribuables ne comprendraient point qu'ils ne le soient pas ; les premiers pensent que leur métier n'est guère compatible avec un système de surveillance technocratique, les seconds expliquent que l'importance de la tâche qui est



confiée aux enseignants impose une évaluation rigoureuse à laquelle, d'ailleurs, nul métier n'échappe aujourd'hui.

Et que disent les chercheurs qui travaillent sur cette question ? Que le moins que l'on puisse faire, c'est de poser la question. Qu'il faut regarder de près ce que « contrôler » veut dire et comment cela se passe ailleurs dans le monde. Qu'il est normal de suspecter le contrôle, important de se demander comment l'on pourrait s'en passer, mais nécessaire de ne pas se payer d'illusions. Et qu'il faut s'interroger pour savoir **quelle forme de « contrôle » peut contribuer au développement des compétences professionnelles des personnes comme au meilleur fonctionnement de l'institution scolaire.**

C'est ainsi que le présent ouvrage s'attaque, sans tabou, à une question clé. Écrit par des chercheurs de différents pays, il brosse un **tableau très complet des pratiques** et s'interroge sur les **moyens de mettre en place une meilleure régulation de nos écoles pour une meilleure réussite de nos élèves.** Même si les choses ne sont pas simples et si les solutions, là comme ailleurs, ne préexistent pas aux problèmes...

Avec une grande clarté et un propos incisif, ce livre ouvre et fait avancer un nécessaire débat. Son apport est décisif.

Sommaire

Introduction

L'enseignant et le contrôle : des motifs de mécontentement ?

1^{re} partie - Enseigner : un métier contrôlable ?

1. Le contrôle controversé
2. Du contrôle de la profession à la professionnalisation du contrôle
3. Le contrôle et le pouvoir : entre surveillance et confiance accordée
4. Contrôler des savoirs : quels contenus pour quelles finalités ?

2^e partie - Contrôler : un travail présentable ?

1. « Sale boulot » ou « dur travail » ?
2. Du contrôle au soutien : l'inspection en question
3. Les chefs d'établissement, contrôleurs empêchés du travail enseignant ?

3^e partie - Les effets du contrôle : conformisme ou efficacité ?

1. Entre promesses et procès : quels sont les faits ?
2. Entre secteur privé et secteur public : des régulations contrastées
3. Le contrôle dans la formation des enseignants : un outil de développement professionnel
4. Le contrôle dans une organisation apprenante : apprendre en travaillant ?

4^e partie - Le contrôle, clef de voûte de la professionnalisation ?

1. Enseigner et contrôler : un défi à l'ère de la défiance
2. Le développement de la qualité sous le contrôle de la professionnalisation des enseignants
3. La confiance sous contrôle : le professionnalisme enseignant face aux nouvelles régulations
4. Le modèle finlandais de gouvernance de la profession enseignante

Coda. Contrôler le travail des enseignants : délicat, complexe, coûteux, mais possible !

Avec des contributions de :

Marguerite Altet, François Audigier, Anne Barrère, Marie-Ange Barthassat, Sophia Bastos, Michèle Bolsterli, Danielle Bonneton, Sandrine Breithaupt, Andreea Capitanescu Benetti, Carl Denecker, Georges Felouzis, Monica Gather Thurler, Isabelle Grin, Rita Hofstetter, Walo Hutmacher, Claude Lessard, Christian Maroy, Olivier Maulini, Léopold Paquay, Danièle Périsset, Philippe Perrenoud, Joëlle Perroton, Laetitia Progin, Dominique Sénore, Anton Strittmatter, Etienne Vellas, Carole Veuthey, Valérie Vincent.

Voir : <http://www.esf-editeur.fr>